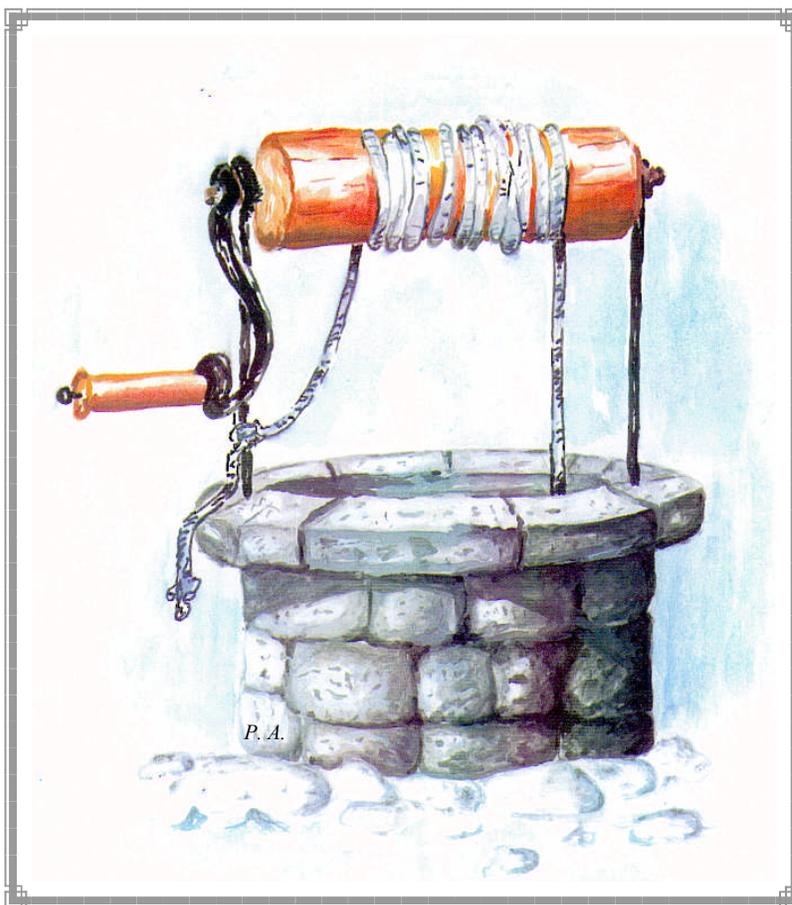




7400, place Cointerel  
Anjou, Québec  
H1M 1E7

*Bulletin des Archambault d'Amérique*  
*no 78, juillet 2008*



*Le puits,  
son histoire locale*



*Le puits,  
son histoire locale*



## **DU MÊME AUTEUR**

Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique, sept tomes

Les Archambault d'Amérique dans le domaine religieux, 2003





**Pierre Archambault**

**Le puits,  
son histoire locale**



**Recherche :** Pierre Archambault  
**Révision :** Jacques Archambault  
**Mise en page :** Diane Chabot Archambault  
Dessin du premier plat de couverture par l'auteur.

Tous droits de reproduction, d'édition, d'impression, de traduction, d'adaptation, de représentation, en totalité ou en partie, réservés en exclusivité pour tous les pays. La reproduction de tout extrait de cette publication par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique et en particulier par photocopie ou microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite des Archambault d'Amérique.

**Les Archambault d'Amérique**  
7400, place Cointerel  
Anjou, Québec  
H1M 1E7  
[www.lesarchambaultdamerique.com](http://www.lesarchambaultdamerique.com)

**Pour nous joindre**  
Richard Archambault  
16, ave Sunnyside  
Pointe-Claire Qc  
H9S 5G5  
(514) 697-2439  
[richardar1@hotmail.com](mailto:richardar1@hotmail.com)

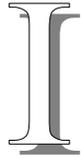
Tous droits réservés  
Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 2008  
Bibliothèque nationale du Québec

## Table des matières

---

I	
Le sourcier, don divin ou hypersensibilité ? .....	9
II	
Le puits, son histoire locale .....	11
III	
Les pompes à eau publiques .....	17
IV	
Le cureur et boiseur de puits .....	21
V	
Jacques Archambault, premier puisatier de Ville-Marie .....	25
VI	
« ...Moyennant 300 livres et 10 pots d'eau-de-vie... » .....	37
VII	
Une commémoration, place D'Youville, à Montréal .....	39
VIII	
Les puits creusés à frais communs .....	43
IX	
Le buste de George III dans un puits .....	45
X	
Les associations de sourciers dans le monde .....	49
Saviez-vous que... ..	55
Bibliographie .....	57

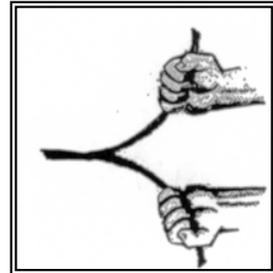




*« Ce qui embellit le désert, dit le Petit prince, c'est qu'il cache un puits quelque part. »  
Saint-Exupéry, Le Petit prince.*

### **Le sourcier, don divin ou hypersensibilité ?**

**L**a détection de l'eau par le sourcier muni de sa baguette est souvent considérée comme un don, puisque ce phénomène qui semble résulter du surnaturel est impossible à expliquer.



Généralement ce don est transmis de génération en génération aux descendants mâles. La femme n'avait pas cette chance. Au Moyen Âge on pensait d'ailleurs qu'elle ne possédait pas d'âme, et cette sorcière aurait été punie par le feu si elle avait détecté de l'eau. Ce cadeau était réservé aux hommes. Gaston Bachelard écrit à cet égard : « La baguette du sourcier a une bien longue histoire ! (...) Son magnétisme est masculin. Même de nos jours (...), on ne parle guère de sourcières ».



Au XIX<sup>e</sup> siècle, on n'acceptait pas que ce don fût d'origine divine. Cet art était considéré comme une supercherie et au XX<sup>e</sup>, les scientifiques ont tourné les sourciers en ridicule, en disant que trouver l'eau souterraine ne peut être perçue que par les cinq sens. En ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, grâce à l'observation de nombreux exercices des sourciers avec leur baguette, les résultats ne sont plus douteux.

La détection de l'eau souterraine n'est pas un don, mais relève d'une hypersensibilité.

# III

---

*« ...Ce n'est que lorsque le puits s'assèche que l'on découvre la valeur de l'eau. »*

Proverbe écossais.

## **Le puits, son histoire locale**

**A**u début de la Nouvelle-France, les colons buvaient l'eau du Saint-Laurent ou des rivières. Quel délice... de l'eau claire et pure !

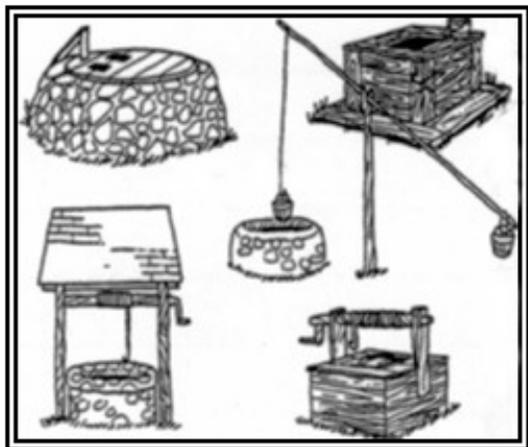
Durant les huit premières années d'existence de Ville-Marie, de 1642 à 1650, les colons étaient forcés de demeurer reclus dans le fort en raison de la menace iroquoise. Cependant dès 1650, plusieurs obtiennent des concessions de terres pour se livrer à l'agriculture. Ces premières concessions étaient toutes situées près du fort pour assurer la protection des colons.

L'historien Faillon écrit aussi que « M. de Maisonneuve craignait d'être assiégé par les Iroquois qui jetteraient dans le fort des matières inflammables, brûlant les bâtiments qui étaient de bois et mettraient en péril la vie de ses hommes, en les envoyant puiser l'eau dehors ».

N'ayant ni puits ni citerne dans le fort, M. de Maisonneuve fit creuser, le 11 octobre 1658 par Jacques Archambault, un puits de cinq pieds de diamètre. Ce fut le premier puits de Ville-Marie.

## Les puits intérieurs et extérieurs

À cette époque, le puits est quelquefois creusé dans la cave de la maison devenue une véritable forteresse, situation parfaite puisqu'il n'est jamais obstrué par la neige et la glace qui recouvrent le



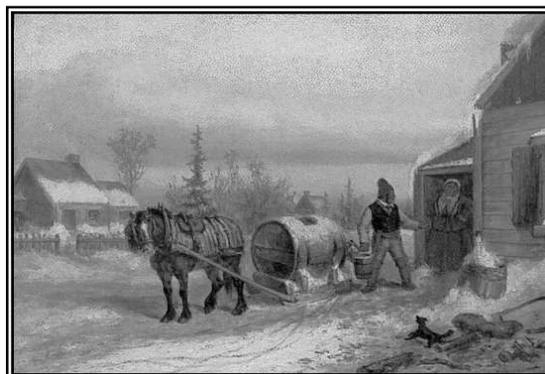
sol durant les hivers rigoureux. Ce fut le cas du notaire Jean de Saint-Père, tué par les Iroquois en recouvrant sa maison, dont le puits dans la cave a probablement été creusé par son voisin Jacques Archambault, l'expert sourcier. C'est possiblement ce puits-là qui a été découvert le 17 octobre 1946 par des ouvriers qui réparaient une conduite d'eau sous la rue Notre-Dame, place d'Armes à Montréal.

Généralement les puits sont creusés à l'extérieur de la maison et certains habitants en possèdent deux, un près de la maison, l'autre dans le champ. Ce dernier est destiné au potager lorsque la rivière ou le ruisseau est trop loin. L'eau puisée dans le puits des champs sert aussi à remplir les grands bacs ou citernes, approvisionnés régulièrement parce qu'ils servent d'abreuvoir aux bêtes. On sait qu'une vache boit seize litres d'eau par jour, le cheval et le bœuf, près de huit.

## Le banc à « siaux »

Pour certaines familles, la réserve d'eau potable fraîchement puisée dans le puits chaque matin était déposée sur le banc à « siaux ». Cette eau trop rare et trop précieuse, sinon trop dure ne servait évidemment pas à la lessive.

Pour les travaux ménagers, les bains occasionnels de la famille et autre activité hygiénique, on fabriquait des gouttières à partir de perches de bois creusées qu'on plaçait en permanence sous l'angle du toit incliné, de manière à ce que l'eau de pluie tombe dans un grand tonneau.



*Le porteur d'eau, tableau de Cornelius Krieghoff.*

Étant donné la rareté des puits au début de la colonie, certaines familles remplissaient leur banc à « siaux » d'eau qu'ils allaient puiser dans le Saint-Laurent. Mais devant l'augmentation de la population un nouveau phénomène se généralise : les porteurs d'eau qui distribuent l'eau dans les maisons et les boutiques. Ce métier était considéré comme honnête.

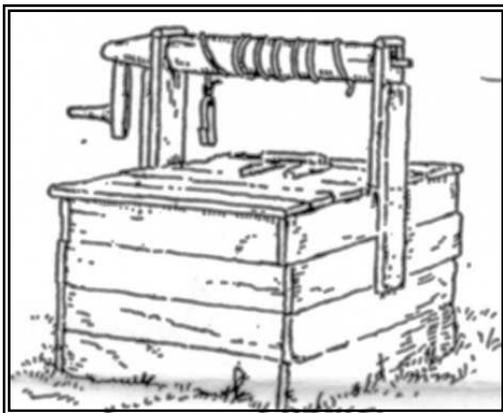
Cependant dans un article publié en 1862 et intitulé North America, l'écrivain Anthony Trollope rend compte de sa visite de plusieurs villes canadiennes. L'auteur déclare que les Montréalais et les Québécois ne sont guère que des scieurs de bois et des porteurs d'eau : « ... in

the villages and in the small farms the French remain, keeping up their language, their habits and their religion. In the cities they are becoming hewers of wood and drawers of water... » M. Trollope ne se montrait pas perspicace pour un homme qui se piquait de connaître à fond la science économique. Ce fut une remarque peu élogieuse pour décrire les occupations de nos habitants du Québec. Aujourd'hui les porteurs d'eau sont remplacés par les commerçants d'eau de source ou d'eau traitée.

Nos arrière-grands-parents auraient ri s'ils avaient pu imaginer qu'un jour leurs arrière-petits-enfants achèteraient encore de l'eau en bouteille pour faire leur café, cuire les légumes ou boire à table !

### Le puits et les aliments

Toutes denrées périssables comme le lait, la crème, les œufs ou tout autre aliment du genre étaient entreposés dans le puits extérieur, près de la maison. Cela permettait de les conserver plus longtemps avant qu'on ait l'idée de découper chaque année la glace naturelle sur un lac ou une



Autrefois nos pères puisaient l'eau au puits et la transportaient aux bancs à seaux avec le joug. Le puits était protégé par une boîte en bois surmontée d'un treuil rustique et servait à conserver les denrées périssables.

rivière des environs. Dosithée Archambault, marié à Amanda Goulet en 1898, a été l'un des premiers à couper la glace sur le Richelieu, à Saint-Denis. Il vendait un beau gros bloc 0,10 \$ et certaines années jusqu'à 0,15 \$. Dosithée, suivant les traces de son ancêtre Jacques Archambault, était un puisatier d'expérience. Il creusa à la pelle et à la pioche plusieurs puits à Saint-Denis et dans les villages voisins.

Vers les années 1900, les habitants du sud-ouest de Montréal s'approvisionnaient en blocs de glace chez le marchand Napoléon Archambault de Saint-Henri, rue Sainte-Émilie. Il avait également une succursale à Ville Saint-Louis, 806, rue Coloniale. Certains armateurs européens chargeaient leurs bateaux de blocs de glace et en faisaient la livraison bien rémunérée dans le monde, se rendant, dit-on à Boston, à Cincinnati, dans d'autres villes américaines et jusqu'aux Indes.

### L'eau et le feu

Étant donné qu'il n'y avait pas de corps de pompiers sous le régime français, une loi obligeait les habitants à garder dans leur maison quatre seaux de cuir et un bélier servant à défoncer les portes et à abattre les murs d'un bâtiment en flammes.



Deux seaux en peau de bison servant à éteindre les incendies, à Montréal, au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

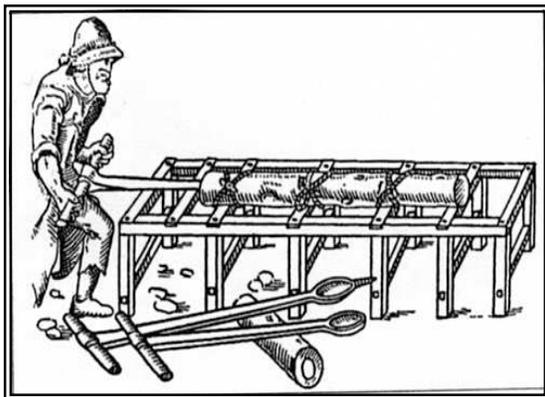
Coll. Musée du manoir de Lachine. Début XIX<sup>e</sup> siècle. AFUL. coll. Robert Lahaise, n° 94.

Lorsqu'un incendie se déclarait, on s'y rendait en toute hâte dès le premier son du tocsin sonné par le bedeau de l'église. Ceux qui ne se rendaient pas pour aider étaient traduits devant les tribunaux. Une chaîne humaine était aussitôt formée et on se passait de main en main les seaux d'eau tirés d'un puits ou d'une source toute proche. Les voisins éloignés attelaient le cheval à leur voiture pour s'y rendre plus rapidement, mais il était trop tard, l'immeuble était rasé à leur arrivée. Heureusement les incendies étaient assez rares, car à cause de notre rude hiver, on ne pouvait pas compter sur un possible filet d'eau courante ou sur le puits.

### Les tuyaux de bois

Avant l'avènement des conduites de métal, on avait recours à des tuyaux de bois pour alimenter en eau potable la maison ou l'étable à partir du puits.

Ces tuyaux étaient creusés dans des troncs d'arbres par une main-d'œuvre spécialisée. Dans un



Machine à percer les tuyaux de bois.

Photo de Marcel Gauthier

Extrait des *Exercices des métiers du bois*, sous la direction de Jean-Claude Dupont et Jacques Mathieu, Québec, Université Laval, *Cahiers du Célat*, n° 4, 1986, p. 169.

sol glaiseux on utilisait de l'épinette rouge, qui résiste assez bien au pourrissement et à l'usure. Quant au sapin, il était préféré pour les terrains sablonneux et secs. Il avait une meilleure résistance au dessèchement du sol.

Dans certains villages, tout le dispositif d'aqueduc était fabriqué de conduites de bois. Plus tard, quand on adoptera les tuyaux de plomb, l'eau aura un certain goût de métal. Ces conduits de bois avaient une durée de 20 à 50 ans. Dans les campagnes on a commencé à abandonner les conduites de bois au début du XX<sup>e</sup> siècle et à Montréal, au début du XIX<sup>e</sup>.

### L'aqueduc et les usines de filtration

La mise en place des réseaux d'aqueduc mit lentement un terme aux puits dans les grandes villes. Le Guide Newton Bosworth de 1839 mentionne que seule la ville de Philadelphie a un meilleur aqueduc que Montréal. « ... Les citadins qui n'ont pas de puits et que ne desservent pas les canalisations de l'aqueduc sont servis par des porteurs d'eau qui s'approvisionnent dans le fleuve ».

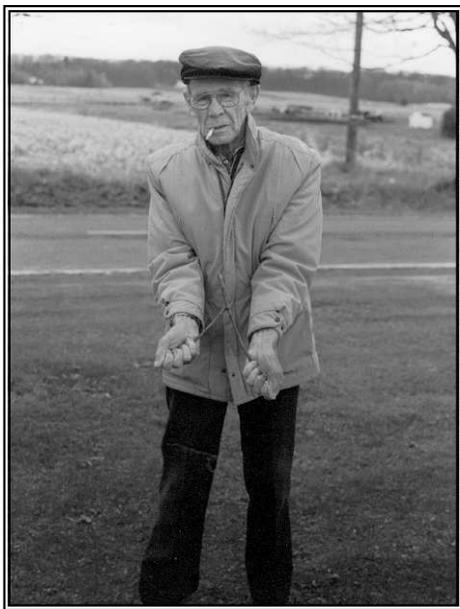
Vers les années 1910, on commence à construire des usines de filtration. La firme G. Archambault, ingénieurs constructeurs dont le président est Gaspard Archambault, construit 13 usines, notamment à Farnham, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, Drummondville, Sorel, Laval-sur-le-Lac, Saint-Lambert, Hawkesbury, Cornwall et pour la Toronto Paper Company, entre autres.

Dans les villages éloignés, le puits existe toujours près de la maison et on a encore recours aux sourciers. C'est le cas à Saint-Paul-d'Abbotsford où Rosaire Archambault, tout comme son ancêtre, est sourcier. Plus de mille personnes ont eu recours à ses services.

Dès son adolescence, il avait l'habitude d'observer le travail d'un sourcier de la région.

Un jour, il s'empare de l'instrument de travail du sourcier, l'utilise et réussit à localiser une veine d'eau, c'était le début. Sa femme Alma nous dit : « Mon mari se trompe rarement. » Son métier étant bien peu rémunérateur, il travaille bénévolement. Le sourcier Rosaire Archambault est toujours prêt à rendre service. Il transporte toujours dans sa voiture ses outils de travail, au cas... Pour Rosaire ce ne serait pas un don. Ce serait une question de sang. C'est lui qui ferait « bouger » la branche. Il travaille aussi avec une montre ou une alliance attachée à une corde. Il aime aussi se servir d'un fil à plomb, car il peut alors déterminer avec exactitude la profondeur de la veine d'eau dans le sol.

Le « chercheur d'eau » sera un jour plus précieux et nécessaire, s'il ne l'est pas déjà, que le « chercheur d'or ».



M. Rosaire Archambault.

## Les puits individuels

### Situation actuelle

« Près de 10 % des Québécois sont approvisionnés en eau potable par un puits individuel. L'éloignement des résidences ou des exploitations agricoles justifie généralement ce type d'approvisionnement qui se fait par le captage d'une source ou par l'aménagement d'un puits de surface ou d'un puits foré. La plupart des régions du Québec ont des sols ou des sous-sols qui peuvent fournir des débits suffisants pour l'alimentation domestique, mais la qualité de l'eau peut néanmoins entraîner des problèmes de consommation.

« On est porté à croire que l'eau souterraine est naturellement de bonne qualité, car le passage des eaux de surface et des précipitations à travers le sol les débarrasse habituellement de leurs polluants. Mais plusieurs puits individuels ne captent pas vraiment des nappes souterraines et la qualité de leur eau correspond plutôt à la qualité des eaux de surface plus polluées. En réalité, il y a une limite à cette capacité de filtration du sol et la qualité de l'eau souterraine est associée à la nature du sol dans lequel elle circule. Dans les zones plus peuplées, comme les villages ou les petits ensemble résidentiels, ce sont les fosses septiques mal installées (ou pas installées !) qui contaminent le plus souvent les puits. Diverses études menées au Québec montrent que de 30 % à 80 % des puits individuels présentent une contamination microbologique lorsqu'on les analyse pendant les périodes où les risques sont plus élevés.

### Installation d'un puits

« La localisation d'un puits doit être considérée avec le plus grand sérieux si l'on désire obtenir une eau de qualité à une profondeur raisonnable et en quantité suffisante pour répondre à ses besoins en période de basses eaux (vers le mois d'août).

Beaucoup de personnes font appel à un sourcier pour déterminer son emplacement.

« Il s'agira par la suite de s'adresser à un puisatier reconnu qui pourra aménager adéquatement un système d'approvisionnement en eau répondant à vos besoins. Il fait situer le puits dans la partie élevée du terrain et en amont à plus de 30 mètres de zones de contamination, tels les cimetières, les installations septiques, les étables ou tout autre lieu où l'on accumule des déchets. De plus, aucune source de contamination chimique (pesticides, huiles, essence) ne doit être présente autour du puits. Le créosote des poteaux électriques ou téléphoniques peut aussi contaminer les puits. Une distance minimale de dix mètres doit séparer cet aménagement d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un étang.

« Il est nécessaire de faire la désinfection bactériologique de tout système d'approvisionnement domestique (puits ou source) avant sa mise en exploitation ou sa remise en fonction après quelques semaines d'arrêt, et évidemment lorsqu'il est contaminé.

« En règle générale, on recommande de procéder à l'analyse des coliformes fécaux et totaux deux fois par année. Ces analyses devraient être faites au dégel du printemps (avril ou mai) et pendant la période des basses eaux (août), qui sont les époques qui comportent le plus de risques<sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> Daniel Bolduc, Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent.

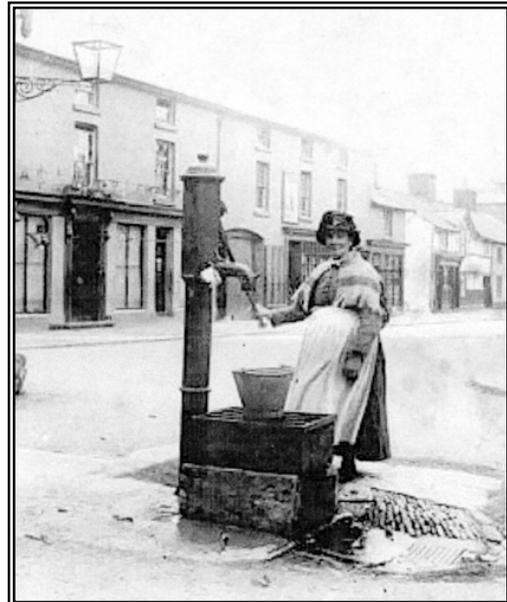
# III

---

*« ...On devrait s'habituer à considérer les hommes comme des puits de tendresse refoulée. »*  
L. Bersianik.

## Les pompes à eau publiques

**A**u XIX<sup>e</sup> siècle, avant l'avènement des réseaux d'aqueduc, certaines villes possédaient leur pompe à eau, placée sur le trottoir dans le quartier le plus achalandé.



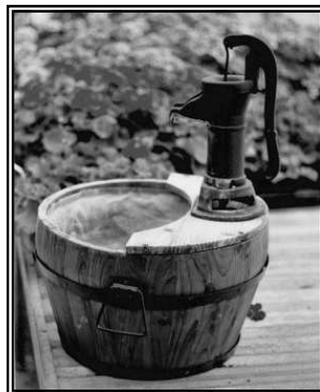
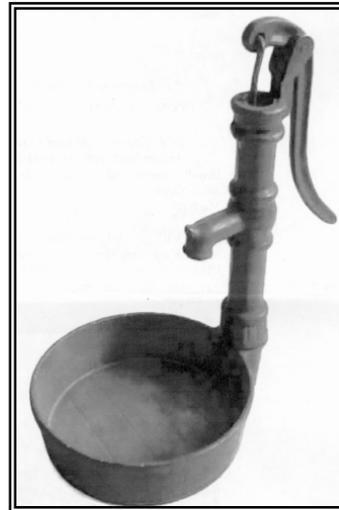
La photo de la page précédente, prise vers 1895 à Llanidloes, ville du sud-ouest de l'Angleterre, montre une dame puisant de l'eau à une pompe publique. En 1895, une tasse attachée à une chaîne a été fixée sur la pompe pour servir en quelque sorte de fontaine pour les passants. Quelques années plus tard, les gens se sont plaints de la qualité de l'eau. Le manche a donc été enlevé en 1905, et quelques temps après la pompe au complet a été retirée, car elle n'avait plus aucune utilité.

## La pompe à eau jouet

Datant de 1890, de 2 m de hauteur (6 pieds) et fabriquée en fonte, cette pompe jouet est actionnée en levant et baissant la poignée. Ce jouet ne fonctionne pas nécessairement à la perfection, mais il représente un petit exercice banal et rafraîchissant pour les enfants.



En 1870, aux États-Unis, femmes et enfants près de la pompe à eau à l'extérieur de leur maison.



Baril de bois brûlé avec pompe à main pour un jardin d'eau.

## En Saskatchewan, un dispositif original : la roue à chien des Prairies

L'approvisionnement en eau potable a longtemps constitué un problème de taille dans les exploitations agricoles des Prairies et, dans une moindre mesure, du *parkland*. Au tout début, on se contentait de puiser l'eau des étangs et des ruisseaux ou de faire fondre de la neige en hiver. Mais des épidémies de fièvre typhoïde causées par l'accumulation des déchets d'animaux dans les eaux de surface entraînaient de nombreux décès, surtout parmi les enfants. Il était donc plus sage de ne boire que de l'eau tirée d'un puits. Un très grand nombre de pionniers creusèrent leur puits au pic et à la pelle, tâche dure et parfois dangereuse à cause des gaz mortels qui s'accumulaient au fond du trou. L'introduction de foreuses simples, mues par un cheval tournant en rond ou par un petit moteur à essence, facilita le creusage de puits sur toutes les fermes. Il ne restait plus alors qu'à amener l'eau à la surface.

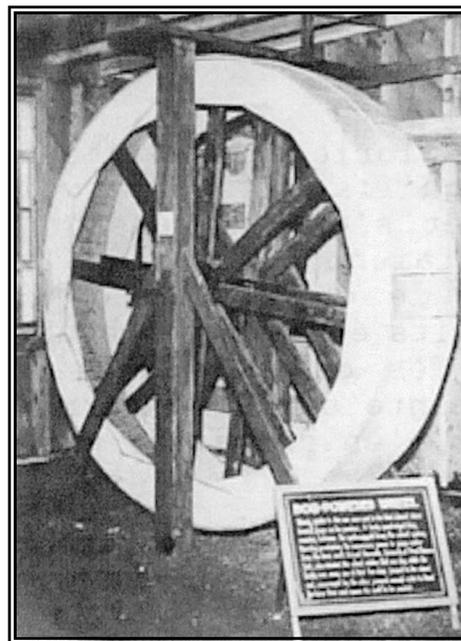
La quantité d'eau nécessaire variait, mais elle atteignait facilement plusieurs milliers de litres par jour dans le cas d'une ferme où l'on gardait des bovins laitiers ou un troupeau d'animaux de boucherie. Pour obtenir un tel volume d'eau, il aurait fallu que tous les membres de la famille se relayassent pour actionner la « pompe à bras » pendant une bonne partie de la journée.

L'installation d'un « moulin à vent » une éolienne libérait la famille de ce fardeau quotidien. Monté au sommet d'une tour, le moulin actionnait la pompe aussi longtemps que le vent soufflait. On pouvait également se servir d'une pompe mue par un « engin stationnaire ». Mais ces dispositifs avaient le double désavantage de coûter passablement cher à l'achat et d'exiger un entretien régulier.

Plusieurs agriculteurs préféraient installer une roue à chien. La roue était généralement de fabri-

cation artisanale et donc ne coûtait presque rien.

Elle mesurait de deux à trois mètres de diamètre ; la largeur variait selon la taille du chien, mais il fallait habituellement prévoir une piste libre d'une bonne soixantaine de centimètre. Une extrémité de l'axe central formait un excentrique qui permettait de transformer le mouvement rotatif en mouvement de va-et-vient.



Ernest Marcotte, de Prud'homme (Saskatchewan), se servit de cette roue à chien pendant de nombreuses années (Archives de la Saskatchewan) 18.5 Kb.

Quelques chiens refusaient obstinément de courir dans la roue. Craintifs à la seule vue de l'appareil, ils se couchaient dès qu'on les y menait et nulle menace ou punition n'aurait pu les décider à bouger. Pourtant la plupart des chiens se prêtaient volontiers à l'exercice. La façon la plus simple d'entraîner l'animal consistait à l'attirer tout d'abord dans la roue en lui offrant des morceaux de viande. Une fois en place, on tournait doucement la roue pour l'obliger à marcher, sous peine d'être

entraîné par le mouvement et de faire une culbute. Avec un peu de patience et d'encouragement, on pouvait enseigner au chien à faire démarrer seul la lourde roue et à courir à un rythme régulier. Les plus intelligents apprenaient même à vérifier le niveau de l'abreuvoir lorsque le bétail revenait des champs, puis à sauter dans la roue et à courir jusqu'à ce qu'il commence à déborder.

Quelques chiens prenaient même goût à leurs randonnées giratoires. Ernest Marcotte, de la région de Prud'homme, raconte qu'un jour, en son absence, ses deux chiens s'encouragèrent mutuellement et pompèrent suffisamment d'eau pour couvrir le sol de sa grange.

La roue amusait les enfants qui grimpaient à l'intérieur pour courir comme des... chiens. Mais ils se fatiguaient vite de cet exercice et en venaient à des jeux plus distrayants. Ils se couchaient au fond de la roue, saisissant un rayon au-dessus de leur tête, de chaque côté, et se calant solidement les pieds contre deux autres ; un frère ou un ami complaisant faisait alors tourner l'appareil le plus vite possible ; les intrépides casse-cou pirouettaient ainsi jusqu'à ce qu'ils soient tout à fait étourdis. Les jours où les petits cousins de la ville venaient en visite, on pouvait être certain que le réservoir allait être archi-plein, et même que la cour allait être transformée en bourbier !

Avec la génération du réseau électrique dans les zones rurales durant les années 1950, la pompe électrique remplaça l'ancienne pompe à bras et la roue à chien disparut en même temps. Dans sa publicité pour amener les agriculteurs à installer chez eux l'électricité, la société d'État Saskatchewan Power insistait sur le fait qu'il aurait fallu deux jours entiers pour pomper la même quantité d'eau que permettait d'en recevoir un seul sou d'électricité.

# IV

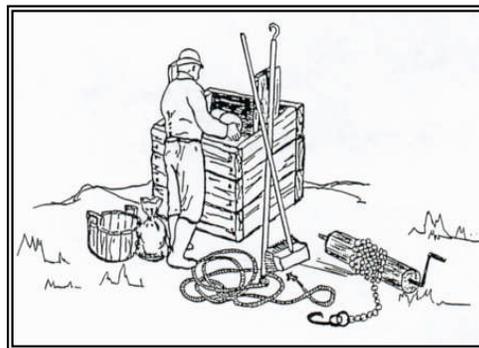
---

*« ...Nous pouvons rester des semaines sans manger, mais seulement quelques jours sans boire. »*

## Le cureur de puits

**S**ouvent, sur demande, on avait recours à un ouvrier spécialisé, le cureur de puits. Celui-ci était muni d'une échelle, d'une corde, d'une gaule, d'un crochet, d'une longue brosse et d'une certaine quantité de chaux.

Après avoir retiré l'eau du puits, en avoir gratté et nettoyé le fond, il chaulait la pierre et déposait dans le fond de la chaux qu'il avait préalablement délayée dans de l'eau. Quelques jours plus tard, l'eau était retirée régulièrement du puits pour la changer et après environ une semaine, l'eau était propre pour la consommation. La première eau



Dessin de Gilles Bergeron, 1989.

d'un puits n'était jamais consommée. C'est pourquoi on faisait appel au cureur seulement après que le boiseur ait achevé son travail.

On lui faisait aussi nettoyer le puits, quand on y découvrait un petit animal noyé, comme un chat, une souris ou un mulot. Selon Jean-Claude Dupont, dans *Le Légendaire de la Beauce 1978* : « La tradition orale rapporte aussi que certains sorciers étaient capables d'empoisonner le puits d'un ennemi en y jetant un chat mort ».

### Le boiseur de puits

Le boiseur de puits exerçait un métier spécialisé. C'était en fait, également, un tailleur de pierres, qui construisait les parois d'un puits au moyen de pierres, plates de préférence, prélevées dans le champ même du propriétaire. Il s'agissait d'élever une muraille circulaire faite de pierres empilées à joints brisés, pour une meilleure solidité, qui excédait le niveau du sol d'environ 60 cm (2 pieds). C'était la margelle.

Une fois la muraille terminée, le boiseur fabriquait une sorte de plate-forme circulaire destinée à couvrir la margelle. Cette plate-forme en bois de thuya (cèdre), était percée en son centre d'une ouverture carrée. Pour empêcher l'eau de s'y infiltrer, le boiseur taillait un morceau de bois de mêmes dimensions que l'ouverture. C'était le couvercle à déposer sur la margelle.

Le boiseur achevait son travail en enfonçant de gros clous à l'intérieur de la margelle pour qu'on puisse y suspendre des contenants pleins de denrées à conserver au frais. Toutefois, il fallait prendre garde que certains aliments, tels le lait et le poisson, n'atteignent l'eau du puits, qui eût pu se gâter à leur contact.

### Du puits... au robinet...

« Ceci nous amène naturellement à l'autre institution tout à fait essentielle du vieux puits champêtre, qu'il fallait bien sûr remplacer par quelque chose procurant une équivalence adéquate, ce qui fut fait dans chaque cas par un simple et fort prosaïque appareil en métal, installé à l'intérieur du logis, et qui s'appelait un *robinet* ou plus souvent une *champlure* (de *chantepleur*), vieux mot français employé au XVI<sup>e</sup> siècle dans le Haut-Maine et en Normandie.

« Cet appareil domestique, par un tout simple jeu de la main de quiconque, jeunes ou vieux, permettait d'obtenir à volonté, sans avoir à sortir au dehors, et à toute heure du jour ou de la nuit – ce qui était très commode – toutes les quantités d'eau fraîche momentanément désirées. On pouvait ensuite faire chauffer ces provisions limpides dans de grands récipients placés en permanence sur le poêle à bois, à charbon, ou sur d'autres appareils du genre, susceptibles de fournir rapidement un peu d'eau chaude pour les divers usages ménagers.

« Quant à la destination subsidiaire du puits rustique, qui avait également servi autrefois comme chambre verticale à température relativement basse pour conserver le lait, la crème, le beurre et les œufs, il n'était évidemment pas question de compter sur les aptitudes du pauvre robinet pour remplir à présent cette tâche...

« Chaque modeste logis urbain était maintenant équipé d'une *champlure*, une invention originale et magnifique qui ne cessait d'émerveiller les grands-parents. Les vieux n'avaient jamais connu pareille opulence, sinon de la pure désinvolture, au sujet d'un ingrédient naturel aussi nécessaire à la vie humaine. Ils regardaient d'un air rêveur couler l'eau toute belle, fraîche et propre, comme s'ils assistaient à une séance de magie, une sorte de véritable miracle et ils étaient presque gênés de manipuler eux-mêmes le pauvre robinet du logis

qu'ils continuaient d'appeler *la pompe*. Les choses en étaient au point que, souvent, ils en venaient à faire des remontrances aux plus jeunes qu'ils mettaient sérieusement en garde contre les graves dangers, pour l'avenir, d'un gaspillage inutile d'une ressource aussi précieuse et autrefois souvent difficile à obtenir. Mais c'était peine perdue, car la nouvelle génération savait qu'il y avait là de l'eau en quantité illimitée et qu'on aurait été bien fou de ne pas s'en servir par le jeu de la *pompe*<sup>1</sup>».



Ce n'est pas Chrétien

Pourquoi priver votre famille et vos bestiaux, quand pour si peu vous pouvez leur procurer l'eau courante. Les fermiers admettent qu'elle augmente leur profit.

Demandez à votre plombier de vous expliquer les systèmes CRANE d'eau courante et les appareils sanitaires CRANE.

**CRANE**

Crane Limited, Siège Social:  
1170, SQUARE BEAVER HALL, MONTREAL

Crane-Bennett, Limited, Siège Social:  
45-51, RUE LEMAN, LONDRES, ANGLETERRE

Succursales et Bureaux de Ventes dans 21 villes du Canada  
et des Îles Britanniques.

Usines : Montréal et Saint-Jean, Qué., Canada, et Ipswich, Angleterre.

Annonce publiée à l'époque dans *L'Almanach*.

<sup>1</sup> Hector Grenon, *Nos p'tites joies d'autrefois*.



# V

---

*« C'est quand le puits se tarit que nous nous rendons compte de la valeur de l'eau ».*

Benjamin Franklin.

## **Jacques Archambault, premier puisatier de Ville-Marie**

**F**ils d'Antoine et de Renée Ouvrard, Jacques Archambault naît en 1604 à L'Ardillière, lieu-dit aujourd'hui rattaché à la commune de Saint-Xandre, près de La Rochelle (Charente-Maritime).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les cérémonies du culte, les baptêmes, les mariages, les obsèques étaient célébrés à Dompierre-en-Aunis (aujourd'hui Dompierre-sur-Mer), dont relevait L'Ardillière sur le plan du rituel.



Photo: Gérard Archambeau

Maison natale de l'ancêtre Jacques Archambault (1604-1688).

Vers 1629 Jacques Archambault épouse Françoise Toureau qui, de 1630 à 1644, lui donne sept enfants, deux fils et cinq filles, dont l'une meurt en bas âge, en France.

Laboureur et vigneron, l'ancêtre vit des revenus de la terre et de la vigne. Des chercheurs ont en effet retrouvé en France l'existence d'un contrat de vente, daté du 15 août 1637, de trois tonneaux de vin blanc à Hiérôme Bonneveye, marchand de La Rochelle. Ce détail tend à confirmer le fait que Jacques Archambault vit des produits de la terre.

### **Jacques Archambault à Québec**

Probablement recruté par Pierre Le Gardeur de Repentigny, directeur des embarquements à La Rochelle de 1645 à 1647 et lui-même commandant d'un navire baptisé *Le Cardinal*, Jacques Archambault traversa l'Atlantique en 1645 ou 1646 avec femme et enfants. L'émigration d'une famille entière est assez exceptionnelle à l'époque, mais on en ignore les motifs. Est-il déraisonnable de soupçonner quelque raison d'ordre politique ou religieux ? Imaginons seulement qu'une quinzaine d'années plus tôt Richelieu, premier ministre de Louis XIII, avait soumis les huguenots de La Rochelle par le siège de 1628-1629 et que les tensions durent subsister dans les campagnes environnantes pendant encore un certain temps.

Quoi qu'il en soit, à son arrivée à Québec, Jacques est chargé par Le Gardeur de Repentigny de l'exploitation de sa ferme dès le 16 octobre 1647. Cette terre, transposée sur le plan des rues actuelles de la ville haute de Québec, suivrait en gros le tracé de la Grande-Allée, de la rue Salaberry, le coteau au nord-ouest, une ligne imaginaire parallèle à la rue Claire-Fontaine, les rues Sutherland et Deligny.

Le bail de cet affermage fournissait à la famille Archambault un logis, deux bœufs, deux vaches, une génisse et des porcs.

C'est à Québec que Jacques Archambault maria trois de ses filles. D'abord Anne, le 29 juillet 1647, à Michel Chauvin, de Sainte-Suzanne dans le Maine. Elle a 15 ou 16 ans. Convaincu de bigamie Chauvin est contraint de rentrer en France en catimini. L'année suivante, le 28 septembre 1648, le même jour, Marie, âgée de 10 ou 11 ans, épousa Urbain Tessier, dit Lavigne, de Château-en-Anjou, près de Tours, et Jacquette prit pour mari Paul Chalifou, de Périgny, en Aunis. Elle est âgée de 14 ou 15 ans. C'est la seule de la famille qui fera souche à Québec.

Deux ans après la mort de Repentigny, le gouverneur de la Nouvelle-France, Louis d'Ailleboust, concéda à Jacques Archambault, le 15 septembre 1651, une terre à Cap-Rouge, qu'il exploita sous la menace iroquoise.

### **Jacques Archambault à Montréal**

Un besoin urgent se faisant sentir à Ville-Marie, Jacques Archambault fut instamment prié de dire adieu à Québec. Le colon accepta donc, le 15 février 1654, l'offre de M. de Maisonneuve d'une gratification de 500 livres contre la promesse de se fixer à Montréal. On lui avait concédé le 18 septembre 1651, trois jours après celle de Cap-Rouge, une terre à Montréal (à la campagne) et un lot à la ville, le 18 novembre 1652. La terre était de 2 arpents sur 15 et sur le plan des rues actuelles du Vieux-Montréal elle occupait l'espace délimité par la rue Saint-Jacques au sud jusqu'à la rue Ontario au nord. Vers l'est, elle longeait la rue Saint-Laurent et vers l'ouest, elle se terminait un peu à l'est de la place d'Armes et plus au nord, un peu à l'est de la rue Saint-Urbain. Le lot de ville, attenant à la terre, s'étendait de la rue Saint-Jacques vers la rue Notre-Dame mais sans l'atteindre. Ce lot mesurait 2 arpents en largeur sur 1 arpent. (Voir la carte en page 35)



### Le maître puisatier

Dans les années 1650, les « Montréalistes » s'attendaient à voir se former une coalition des nations iroquoises pour fondre sur Ville-Marie. Aussi le gouverneur de Maisonneuve prenait-il toutes les mesures pour mettre sur pied une vigoureuse opposition à leurs attaques appréhendées.

Or, construit en bois à l'extrémité d'une pointe formée par le confluent de la petite rivière Saint-Pierre et du Saint-Laurent – que nous appelons aujourd'hui Pointe-à-Callière –, le petit établissement primitif de Ville-Marie était en effet exposé aux attaques des « sauvages ».

C'est dans ce contexte dangereux que M. de Maisonneuve fit construire par Jacques Archambault un puits de cinq pieds de diamètre (1,52 m), « sur la place d'armes du fort ». Il garantit au moins deux pieds (60 cm) d'eau stable

dans le fond du puits. Le contrat signé devant le notaire Bénigne Basset le 11 octobre 1658 stipulait que le puisatier toucherait pour son travail 300 livres et 10 pots d'eau-de-vie.

Ce fut le premier puits construit dans l'île de Montréal.

Certainement doué comme puisatier, Jacques acquit dès lors la réputation de sourcier, sinon de sorcier ! Car le printemps suivant, le 8 juin 1659, ce fut monsieur Gabriel de Queylus, sulpicien et fondateur du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, qui demanda au colon Archambault de creuser un puits « ...dans le jardin de l'hôpital... »



Le premier hôpital, construit en 1645 à quelques perches du fort. Dessin de l'historien-architecte Aristide Beaugrand-Champagne d'après des documents anciens.

Comme un véritable sourcier, celui-ci garantit « deux pieds d'eau stable au moins... au devant du fil d'eau ». Ici encore, l'ouvrier reçut 300 livres et 10 pots d'eau-de-vie, en échange de l'eau de source.

Le 16 mai 1660, Jacques Leber, Charles Le-moyne et Jacques Testard à leur tour demandèrent à l'ancêtre de leur construire un puits du même genre que ceux qu'il avait creusés pour l'utilité de la commune.

La profondeur en sera de 15 à 18 pieds (5 à 6 m), et l'ouvrier recevra pour sa peine toujours 300 livres et 10 pots d'eau-de-vie. Cependant Testard mit 16 ans à s'acquitter de sa quote-part de 100 livres et 3 1/3 pots d'eau-de-vie. La patience de Jacques !...

Le 16 novembre 1664, ce fut Claude Robutel qui offrit à l'ancêtre 150 livres pour creuser un puits. Le 11 juillet 1668, le chirurgien Étienne Bouchard lui en commande un pour la somme de 250 livres.

Voilà donc au moins cinq ouvrages ayant fait l'objet de contrats notariés, que Jacques construisit entre 1658 et 1668. Il en creusa sans doute d'autres, car on présume que les colons ne pouvaient se passer d'une alimentation en eau potable. Le puits foré à proximité et parfois dans la cave de la maison, conçue comme une forteresse domestique et construite de façon à soutenir un siège. Le colon bâtissait son habitation, mais la construction du puits était confiée à un puisatier reconnu. Ce qui était le cas de Jacques Archambault à Ville-Marie.

Entre-temps, un certain nombre d'événements ponctuèrent la vie laborieuse de la famille Archambault :

Le 26 juillet 1651, le fils aîné Denys meurt à 20 ans dans l'explosion d'un canon pendant un combat à l'hôpital contre une horde de 200 Iroquois.

Le 3 février 1654, Anne trompée par son premier mari bigame, Michel Chauvin, se remarie avec Jean Gervaise, maître boulanger. Le couple aura 9 enfants.

Le 30 mars 1655, Jacques est au nombre des colons qui retiennent par contrat les services du chirurgien Étienne

Bouchard. Celui-ci s'engage à soigner de toutes sortes de maladies, sauf de la peste, les signataires et leur famille, moyennant une cotisation annuelle de cinq livres ou 100 sols.

Le 27 novembre 1656, le chaudronnier Gilles Lauzon, de Caen, épouse à Montréal une autre fille de Jacques, prénommée Marie, âgée de 10 ou 11 ans, qu'il faut se garder de confondre avec sa sœur du même prénom qui, elle, a épousé Urbain Tessier, dit Lavigne. La relative rareté de son nom dans les archives tient au fait que, morte avant son mari à l'âge de 41 ans, elle n'a pas dû comme ses sœurs s'occuper de questions de succession.

Le 7 janvier 1660, le second fils, Laurent, se marie à Montréal avec Catherine Marchand, jeune orpheline du faubourg Saint-Germain, à Paris. Le couple aura 12 enfants, six fils et six filles.

Le 9 décembre 1663, c'est le corps de la vaillante épouse, Françoise Toureau, qu'on porte en terre. Elle a 64 ans. Dès le 15 décembre, en présence de son gendre Jean Gervaise, Jacques loue sa ferme à Pierre Dardenne pour trois ans.

Le 6 juin 1666, Jacques signe à Trois-Rivières un contrat par lequel il se remarie avec Marie Denot de la Martinière, elle-même trois fois veuve : d'Étienne Vien, de Marennes, de Mathieu Labat, dit Fontarabie, ancêtre des brasseurs Labatt, et de Louis Ozanne, dit La Fronde.

En 1678, âgé de 74 ans, Jacques est devenu incapable de travailler. C'est pourquoi ses enfants et leur conjoint promettent de lui verser chaque année comme rente viagère la somme de 100 livres ; ils le laissent libre d'aller vivre où il le désire. Le notaire Basset précise dans l'acte qui motive le geste : c'est « pour l'amitié naturelle qu'ils lui portent comme ils l'ont toujours fait... »

Le 15 février 1688, après 84 ans d'une vie active, dont plus de la moitié passée en Nouvelle-France, Jacques Archambault est inhumé dans le cimetière Notre-Dame de Montréal.

Jacques Archambault Le 15 feb 1688 a été enterré Jacques archambault  
agé de 84 ans dans le cimetière apres au  
remplir tous les serments O. Guay de la Fun

Extrait du registre des sépultures de Notre-Dame de Montréal, le 15 février 1688.

**Le premier puits notarié de Ville-Marie et creusé par Jacques Archambault**

N° 58

Marché  
d'un Puits  
fait entre  
M<sup>eu</sup> Paul de  
Chomedey Re.  
et Jacques Archambault  
le date du 11.  
octobre 1658

---

De maiSonneuve  
Bouchard L. cloSse  
BaSset avec paraphe  
comis au greffe

N° 58

Marché  
d'un puits  
fait entre  
M. Paul de  
Chomedey  
et Jacques Archambault  
en date du 11  
octobre 1658

De MaiSonneuve  
Bouchard L. cloSse  
BaSset avec paraphe  
comis au greffe



N° 58

# de la largeur  
de cinq pieds  
de diamètre  
de Maisonneuve  
L. cloSse  
Bouchard

# Ce quil lui  
a ete donne en ce  
jourdhy faist par devant  
moy Nt.<sup>re</sup> Basset  
a Jacques Archambault  
de la some de  
son dû cent livre  
et dix pots deau de Vie  
par le  
Sieur de Maisonneuve  
du jour et datte du prêt  
acquiet  
BaSset  
avec paraphe

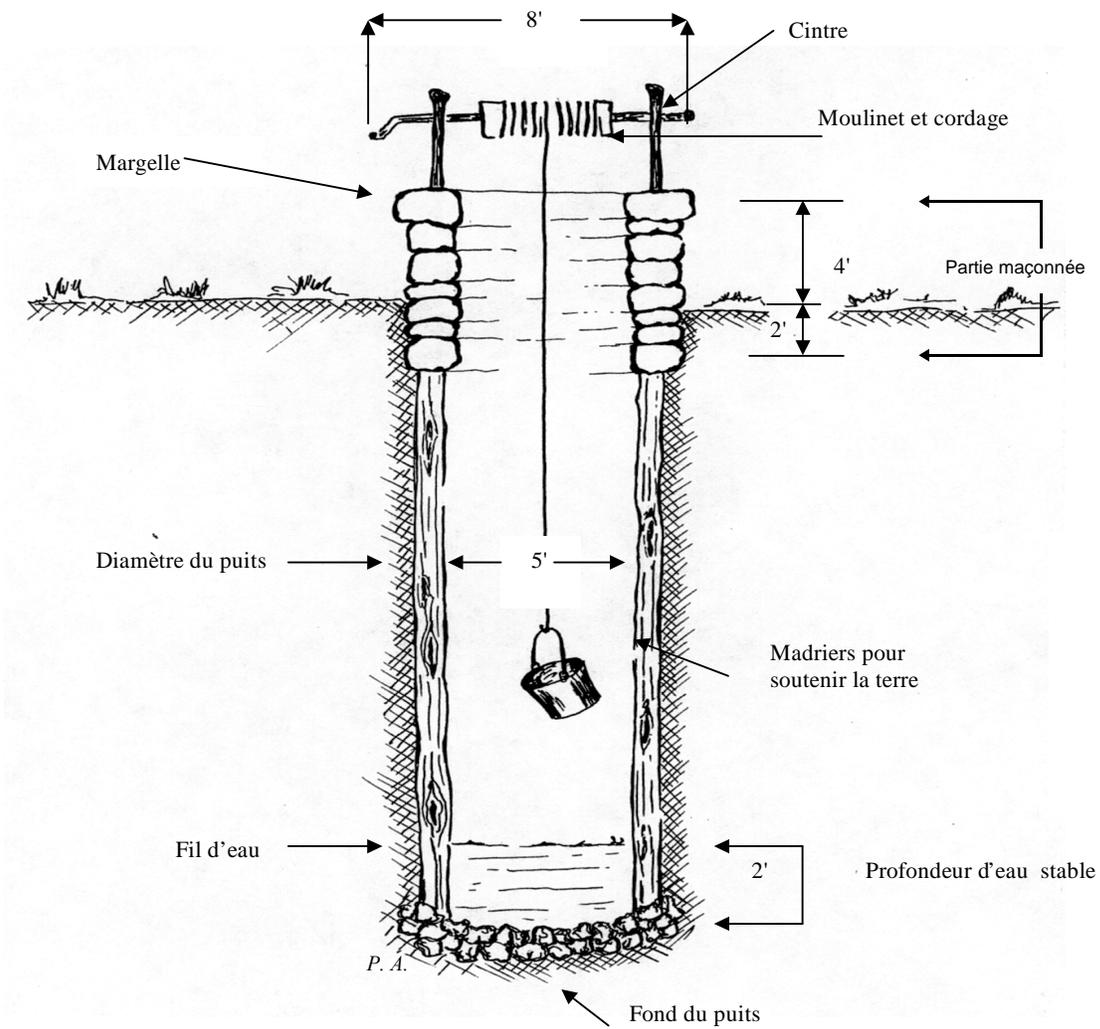
Fust present en Sa perSonne Jacques archambault habitant de  
L'Isle de Montreal Lequel a reconnu E ConfesSé avoir fait & accordé  
Le Marché que enSuit Scavoir quil a promis faire & fournir &  
garantir un puis dans le fort de villemarie au milieu de la Court  
ou place darmes d Iceluy fort # Lequel Il SeSt obligé et Sera tenu fouir  
et Creuser a Ses frais et despens. Tant quil y aye deux piedz d'eau  
Stable au moins. C'est a dire deux piedz au deSSous du fil d'eau ou source  
Jecluy reveStir de pierre remplir Les terres necesSaires, et Ce dans le  
Jour de S<sup>te</sup> Catherine prochain venant, a peine de tous depends  
domages et Interets a paul de chomedey escuyer Sieu<sup>r</sup> de Maison.<sup>ne</sup>  
gouverneur de lad.<sup>te</sup> Isle & lieux en despendans, moyenant le prix  
et So.<sup>e</sup> de trois Cens livres & dix pots deau de vie, dont Le quartz  
Luy Sera avancé # avant Louverture de la terre, & en outre quil  
Sera fait &ourny un Cintre, de huit piedz de bois avec Les traverses  
de quinze a dix huit piedz de hault Avec une  
vingtain.<sup>e</sup> de madriers ou groSSes planches pour SouStenir Les terres  
et un moulinet avec Son Cordage de longueur Competente po<sup>r</sup> Les voidang.<sup>es</sup>  
Toutes leSquelles choSes

des terres et eaux Demeureront aud.<sup>t</sup> Seig.<sup>r</sup> Louvrage eStant fait,  
& de plus Seraourny par led.<sup>t</sup> Gouv.<sup>r</sup> aud.<sup>t</sup> entrepreneur La pierre  
rendue aux environs et Circuits dud.<sup>t</sup> puids et La chaux &  
Sable necesSaire po.<sup>r</sup> MasSonner depuis deux piedz au dessous du rez  
De chausSées Jusques a quatre ou environ au desSus ; Le tout fait  
et accordé au fort de Villemarie et Lentretien de quoy Lesd.<sup>tes</sup> parties  
Se Sont reciproquem.<sup>t</sup> obligés Sur leurs biens pnts & avennir  
Ce fait le Onsiè.<sup>me</sup> jour doctobre gbi.<sup>c</sup> cinq.<sup>te</sup> huict (1658), Apres midy  
Et pnces des Sieurs cloSse et bouchard tesmoins a ce requis qui ont  
Signé avecq led.<sup>t</sup> Seigneur gouverneur, led Archambaut ayant déclaré  
ne Scavoir eScrire ni Signer

De MaiSonneuve  
Bouchard L. cloSse  
BaSset avec paraphe  
comis au greffe

# Voir marge.

## Premier puits creusé en 1658 par l'ancêtre Jacques Archambault

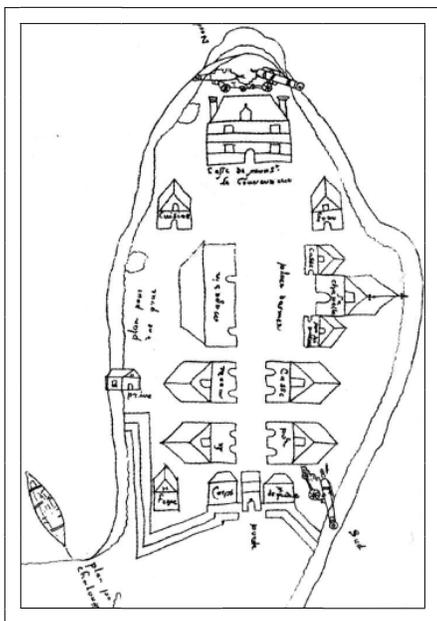


Dessin de Pierre Archambault, archiviste de l'association des Archambault d'Amérique, d'après les dimensions précisées au contrat conservé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à Montréal.

## Le premier puits de Montréal, retrouvé

C'est d'après un document ancien trouvé à New York en 1956, « le plan de Bourdon », que les archéologues ont entrepris en 2002 de fouiller le sol de la Pointe-à-Callière, formée par le confluent du Saint-Laurent et de la rivière Saint-Pierre, dans le Vieux-Montréal. Cette rivière Saint-Pierre fait aujourd'hui partie intégrante du réseau d'aqueduc et d'égout de la ville. Or, c'est sur cette pointe de terre qu'on a récemment mis au jour l'emplacement du fort de Ville-Marie et du puits creusé en 1658, par l'ancêtre Jacques Archambault

Premier établissement construit en 1642 par la cinquantaine de colons qui venaient de débarquer dans l'île sous la direction de Paul de Chomedey de Maisonneuve, ce fort est démoli en 1683. On savait, sans avoir jamais pu le vérifier, que le fort comprenait une série de logements communs, la maison du gouverneur de Maisonneuve et, au centre, un puits, le tout entouré d'une palissade.



Le plan Bourdon, détail du fort Ville-Marie. Ce dessin a été retrouvé en 1956 sur le marché des livres rares de New York.

Les vestiges du Montréal naissant dorment donc depuis trois siècles dans le sous-sol d'un hangar banal, au 214, place D'Youville, acquis il y a quelques années par le Musée d'archéologie de Montréal, situé à proximité. C'est du reste à côté du musée que les Archambault d'Amérique ont fait construire en 1984 un puits en guise de rappel de celui de l'ancêtre Jacques.

### Rapport annuel 2004 de la Société Pointe-à-Callière

L'École de fouilles archéologiques de Pointe-à-Callière : un autre été fructueux.

Dans le cadre de la troisième campagne de fouilles menée au lieu de fondation de Montréal, l'École de fouilles archéologiques mise sur pied par Pointe-à-Callière en collaboration avec l'Université de Montréal a accueilli de nouveau plusieurs stagiaires en archéologie au site du 214, place D'Youville.

La saison était très attendue, les travaux visant cette fois les niveaux profonds de plus de 2,5 mètres, associés, à l'époque du fort de Ville-Marie. L'attente n'a pas été déçue. La portion nord de l'aire fouillée a révélé un creusement rectangulaire de 2 mètres sur 6, sans doute le vide sanitaire d'un grand bâtiment. Plus au sud, un ensemble dense de vestiges a été mis au jour : une fosse à latrines, adossée au bâtiment, une fosse circulaire profonde de 20 centimètres, comme un bassin d'eau ou de compost, et une troisième fosse, rectangulaire, combinée de terre très organique dans laquelle une multitude de graines de framboises entourant une jatte verte glaçurée. Ces fosses punctuaient une petite cour intérieure, jonchée de restes de repas (ossements d'animaux domestiques et sauvages) eux-mêmes recouverts de cendre mélangées à des écailles – peut-être la vidange d'un baril dans lequel on faisait du savon à base d'huile de poisson.

Bâtiment et jardin fermé pourraient être associés à un édifice construit en 1643 dans l'enceinte du fort et habité pendant 30 ans par son propriétaire, ce serait le manoir de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur et gouverneur de Montréal.

La fin de la saison a d'ailleurs été marquée par la fascinante découverte, au sud du jardin, d'une fosse s'enfonçant profondément dans le sol naturel, et où des vestiges de bois imprégnés d'oxyde de fer laissent supposer un coffrage de forme circulaire. Il pourrait s'agir du puits commandé en 1658 par le sieur de Maisonneuve à Jacques Archambault pour son manoir seigneurial.

Les fouilles de la fosse se sont arrêtées à 5 mètres sous le niveau du sol actuel et à un mètre de la nappe phréatique, sans encore atteindre le fond du puits et le dépôt d'objets qu'on espère retrouver. Selon toute vraisemblance, les fouilles à venir ainsi au cœur du fort de Ville-Marie réservent d'autres découvertes majeures sur cette période mal connue des débuts de Montréal.

« En 2004, les fouilles ont enfin mené à la découverte d'un puits que l'on associe à un acte notarié de 1658 officialisant le creusement d'un tel ouvrage dans le fort.

« En 2005, de nouvelles découvertes et leur mise en relation avec celles des années antérieures autorisent enfin les archéologues à conclure qu'ils sont véritablement en présence du fort de Ville-Marie et sont en mesure d'émettre une hypothèse de localisation des fouilles dans la portion nord-est du fort.

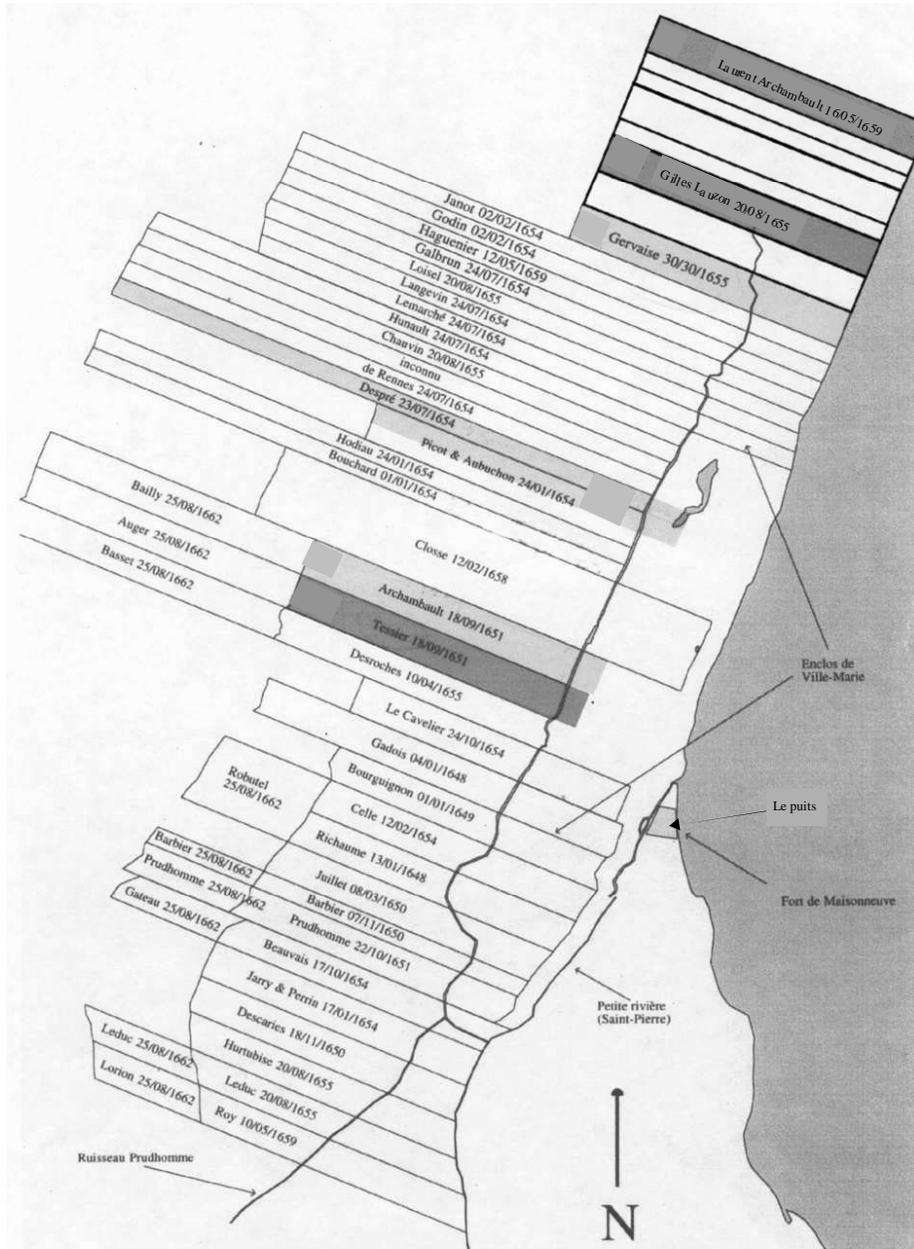
« En 2006, les étudiants et les archéologues ont découvert un plus grand nombre d'artefacts que par les années passées (ossements d'animaux, objets en terre cuite, pièces de faïence de grès, etc.) en plus de la mise au jour d'un mur de maçonnerie ».

La reproduction du puits à la Pointe-à-Callière se trouve à quelques pas au nord de l'original creusé par l'ancêtre des Archambault.

La découverte de ces vestiges représente un enrichissement majeur pour le patrimoine historique des Montréalais.



Bâtiment situé au 211, rue de La Commune Ouest, et ayant comme adresse principale à l'arrière le 214, place D'Youville.



### Terres des Archambault et de leurs enfants et gendres.

Données ajoutées sur un plan produit en 1997 pour Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Gilles Lauzon, septembre 2004.



# VI

---

« ...*La grenouille dans un puits ne sait rien de la haute mer.* »

Sagesse japonaise.

« ...**Moyennant 300 livres et 10 pots d'eau-de-vie...** »

C'est la rétribution que ses clients offraient généralement à Jacques Archambault pour creuser un puits, selon les contrats notariés qui en font foi.

Or, comment traduire en valeurs contemporaines les poids, les mesures et la monnaie en usage en Nouvelle-France ? À quoi peuvent correspondre les pintes, les pots, les « misérables », les livres tournois ?

**Qu'est-ce qu'une livre ?**

Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, la monnaie en usage dans la colonie du Saint-Laurent valait un quart de plus que son cours ordinaire en France. Au surplus, pour compliquer un brin les choses, la livre était une monnaie imaginaire.

Aucune pièce d'une livre ne fut jamais frappée ou mise en circulation, cependant que les deniers et les sols (les sous), bien concrets ceux-là, circulaient librement. Il fallait 12 deniers pour faire un

sol et 20 sols pour faire une livre. Si bien que Jacques Archambault touche pour creuser son premier puits en 42 jours 6 000 sols, soit l'équivalent de 60 \$ d'aujourd'hui ou 1,50 \$ par jour.

### Qu'est-ce qu'un pot ?

Le pot avait une contenance ordinaire de deux pintes. Or, pour remplir un baril, il fallait de 35 à 40 pots. Donc pour les cinq puits ayant fait l'objet de contrats notariés à Montréal, notre vaillant ancêtre put remplir au moins quatre barils d'eau-de-vie, environ 2 500 onces.

D'autre part, dès la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le colon disposait de la plupart des pièces de poterie qu'on trouvait en France rurale, comme celles qui provenaient de la région de La Rochelle. Des réclamations d'armateurs conservées aux archives départementales de la Charente-Maritime – créée notamment à partir de l'Aunis, province natale de Jacques Archambault –, confirment la présence de poteries à bord des voiliers appareillant pour Québec.

Ces pièces de grès, qu'on peut voir au musée de La Rochelle, consistent en pots, en bouteilles et surtout en cruches de toutes tailles. Parmi les biens du défunt Laurent Tessier, fils d'Urbain et de Marie Archambault, décédé à 32 ans en septembre 1687 – cinq mois avant son grand-père maternel Jacques –, on relève « une petite Cruche de grès Tenant Environ un pot ».

### Qu'est-ce qu'un coup de « misérable » ?

Les colons français avaient gardé le goût de l'eau-de-vie, de la bière, du cidre et du vin. Notamment Jacques qui avait été viticulteur sur ses terres de L'Ardillière. Leurs parents et grands-parents, dans leurs régions natales respectives, goûtaient à tous ces produits de la terre, mais modérément, en chantant le vieux refrain *Boire un petit coup, c'est agréable...* Et le petit coup, c'était sans doute le « misérable ».

En effet, selon l'historien Marcel Trudel, « le misérable équivalait au quart d'une roquille, donc très peu de chose, un ou deux doigts ». Si dans les quelque dix années au cours desquelles notre ancêtre reçut le total de quatre barils d'eau-de-vie pour son travail de puisatier, combien de misérables a-t-il fallu pour les vider ? Calcul intéressant pour les amateurs, car l'histoire n'en parle pas.



# VIII

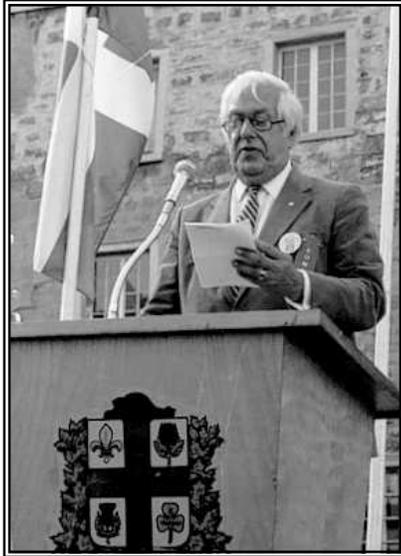
---

*« ...Si vous sautez dans un puits, la Providence n'est pas obligée d'aller vous y chercher ».*

Proverbe perse.

## **Une commémoration, place D'Youville, à Montréal**

**L**es lieux hautement historiques de la naissance de Montréal ont été le théâtre d'une fête mémorable tenue le 20 octobre 1984. Ce jour-là en effet on marquait l'inauguration de la réplique du puits creusé à l'automne de 1658 – avant la Sainte-Catherine – par notre ancêtre sourcier et puisatier, Jacques Archambault. Quelque 250 des descendants s'étaient rendus à la cérémonie qui s'est déroulée sur la place D'Youville décorée et pavoisée aux couleurs du Québec et de la Ville de Montréal. La musique d'époque était assurée par la Compagnie franche de la Marine avec ses fifres et ses tambours et par la fanfare du régiment de Maisonneuve. La fête a été suivie d'un banquet et d'une danse à la gare maritime Louis-Jolliet, dans le vieux port.

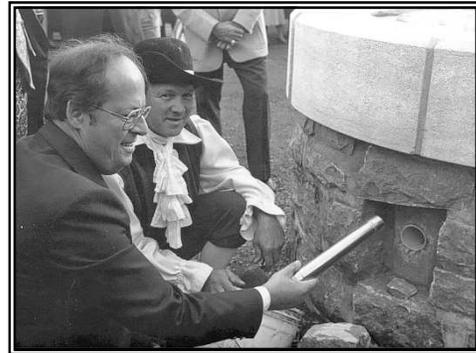


Sur la photo, en costumes d'époque, trois membres de l'association qui ont bien voulu se prêter à une petite mise en scène évocatrice. Ils tiennent le rôle des trois principaux personnages en cause. À gauche le maçon Maurice Archambault personnifie l'ancêtre puisatier Jacques Archambault ; au centre Jean-Paul Archambault est M. de Maisonneuve ; et à droite M. Paul Archambault, notaire, représente le tabellion Bénigne Basset.

L'archiviste et auteur du présent ouvrage, Pierre Archambault, était l'organisateur principal de cette commémoration. Sur la photo, on le voit qui introduit dans la margelle du puits un cylindre métallique contenant une copie du contrat accordé à l'ancêtre et le récit de la fête du jour. Pierre est ici en compagnie du maçon Maurice Archambault qui scellera la dernière pierre de la margelle.

Le premier président et fondateur de notre association, Camille Archambault, a prononcé à cette occasion une allocution évoquant le contexte historique du creusement du puits, l'œuvre presque surhumaine des fondateurs de Ville-Marie, Maisonneuve, Jeanne Mance, le gouverneur de Montmagny, le père Vimont, l'armateur Pierre du Puiseaux, madame de la Peltrie. Il a rappelé que le fort fut démoli en 1682.

La cérémonie du 20 octobre 1984 a recréé la séance de signature du contrat de creusement du puits par les parties contractantes au XVII<sup>e</sup> siècle.



Le puits de la Pointe-à-Callière reproduit les dimensions de l'original du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est la générosité des adhérents de l'association des Archambault d'Amérique, qui se souviennent, qui en a permis la construction, avec la collaboration étroite de la Ville de Montréal et du ministère des Affaires culturelles de l'époque.



La margelle du puits désormais voisin du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, à la Pointe-à-Callière, est conforme dans ses caractéristiques à l'original, exception faite, bien entendu, de la plaque en granit gris qui en obture l'orifice. Le texte qui y est gravé rappelle la mémoire de l'ancêtre Jacques.

Outre son côté symbolique, le puits comporte aussi un aspect pratique puisque la margelle est munie d'une fontaine à laquelle les passants et les visiteurs peuvent étancher leur soif. Le président Camille donne l'exemple.





# VIII

---

*« ...C'est à l'endroit où l'eau est profonde qu'elle est la plus calme. »*

William Shakespeare.

## **Les puits creusés à frais communs**

**A**u XVII<sup>e</sup> siècle, certains puits étaient creusés à frais communs, et sans le consentement de chaque partie contractante, personne ne pouvait y puiser.



En effet dans un relevé des biens d'Urbain Tessier, dit Lavigne et de ses descendants, on a découvert des actes notariés, conservés aux archives judiciaires de Montréal ; il y est surtout question de puits à frais communs.

On se souviendra qu'Urbain Tessier avait épousé à Québec une des quatre filles de l'ancêtre, Marie Archambault, le 28 septembre 1648.

Ajoutons pour plus ample informé que la terre d'Urbain Tessier, à Montréal, transposée sur le plan des rues actuelles, « s'étendrait en largeur d'un point situé entre les rues Clark et Saint-Urbain, jusqu'à la rue Côté ; sa profondeur, en comptant de la rue Craig (Saint-Antoine), finirait à la jonction des rues Burnside (boulevard de Maisonneuve) et Ontario ». Rappelons encore que la rue Saint-Urbain a été baptisée ainsi en l'honneur d'Urbain Tessier, dit Lavigne.

### Un affaire de puits...

31 mars 1696

« Jean Tessier et Marie Archambault, sa mère, représentant Jean-Baptiste, Jacques, Ignace et Nicolas Tessier, font le marché suivant : Jean fournira le terrain sur son emplacement, rue Saint-Jacques, pour un puits dont ses frères feront les frais, ensuite ledit puits sera et demeurera commun entre les parties, c'est-à-dire une moitié appartiendra à Jean et l'autre à ses frères ».

Étude Adhémar

27 novembre 1700

« Marie Archambault, veuve d'Urbain Tessier, demeurant en la maison de Jacques Tessier, malade de corps, déclare qu'elle n'a aucune part au puits qui est devant les maisons de ses enfants et proche d'icelles et n'y a que l'usage d'y pouvoir prendre de l'eau pendant sa vie ».

Étude Adhémar

29 octobre 1723

« Jacques Tessier, de cette ville, Jean-Baptiste Tessier de Saint-Laurent, Nicolas Tessier de cette ville et Ignace Tessier de Repentigny, déclarent que leur mère Marie Archambault avait fait un accord avec Jean Tessier, leur frère, le 31 mars 1696 (Adhémar) pour la construction d'un puits ; que ledit Jean fournissait le terrain sur son emplacement et qu'il avait fait à frais communs ; que ledit puits appartenait moitié à Jean Tessier et moitié aud. Jacques, Jean-Baptiste, Ignace et Nicolas.

« Or, comme Jacques a fait seul toutes les dépenses nécessaires pour l'entretien du puits depuis 1696, lesd. Jean-Baptiste, Ignace et Nicolas ont en conséquence cédé à Jacques les revenus qu'il a retirés pour les permissions de l'eau, qu'il a accordé à des particuliers et, aussi, leur cèdent ainsi qu'à ses hoirs et ayants cause à toujours leurs parts dans ledit puits ».

Étude Adhémar

# IX

---

« ...Il faut boire l'eau en pensant à sa source. »  
Proverbe chinois.

## Le buste de George III dans un puits

**L**e 7 octobre 1773, le monument du roi George III d'Angleterre était inauguré sur la Place d'Armes, à Montréal... Les citoyens, on n'en doute pas, se réjouissaient de posséder un portrait de leur roi, fût-il en pierre, et lui vouaient donc un immense respect.

« Ce respect devait fleurir au moins jusqu'en 1775, alors que de nouveaux droits étaient concédés aux Canadiens. La veille du 1<sup>er</sup> mai 1775, jour choisi pour l'application des dispositions de l'*Acte de Québec*, les Montréalais ont la douleur de constater qu'un outrage a été infligé à l'effigie du roi. Les détails nous sont fournis par une lettre d'un Montréalais adressée à monsieur H. Finlay :

"(...) Dans la nuit du 30 avril, une personne ou des personnes mal intentionnées et malfaisantes ont défiguré le buste du Roi sur la Place d'Armes, lui noircissant la face, pendant à son cou un chapelet de patates, avec une croix de bois, et une

inscription où on lisait : *Le Pape du Canada, ou le sot Anglais*, pour créer, il n'y a pas de doute, de la jalousie, de l'animosité et du trouble chez le peuple surtout entre les Anglais et les Canadiens, et j'ai le chagrin de vous dire qu'ils ont bien réussi."



« Que se passe-t-il ensuite ? Un rapport de l'incident est expédié au gouverneur Carleton pendant que des hommes s'affairent à redonner un peu de dignité au buste de George III. À Montréal, les esprits s'échauffent. D'une manière générale, on est persuadé que des Anglais ont fait le coup. Dans un café, des marchands organisent une souscription qui sera offerte à celui qui fera connaître le coupable. Les militaires font la même chose ailleurs. Lorsque les avis sont publiés en ville, une querelle naît entre un Canadien, monsieur de Belestre, et un Anglais,

monsieur Franks, parce que le premier souhaitait que l'on pendre le coupable et que le second prétendait que l'offense ne justifiait pas une telle sévérité... Un peu plus tard, Ezekiel Salomon et un certain Le-Pailleur se querellèrent comme les instigateurs de l'attentat.

« Le 8 mai, les langues s'échauffant sans doute encore, le gouverneur de la province publia une proclamation promettant "200 piastres" à ceux qui dénonceront les coupables, ces personnes méchantes et mal intentionnées (...) ayant défiguré impudemment le Buste de Sa Majesté, en la ville de Montréal, en cette province. Il ne semble pas que la promesse d'argent ait permis aux autorités d'atteindre le ou les coupables.

« On ne devait plus parler du buste. La disparition soudaine du symbole de la monarchie est attribuée aux Américains qui se sont emparés de Montréal, en 1775. En 1790, les autorités judiciaires autorisaient la démolition de la "construction qui existait sur la Place d'Armes et qui servait autrefois à abriter le buste de Sa Majesté" ».

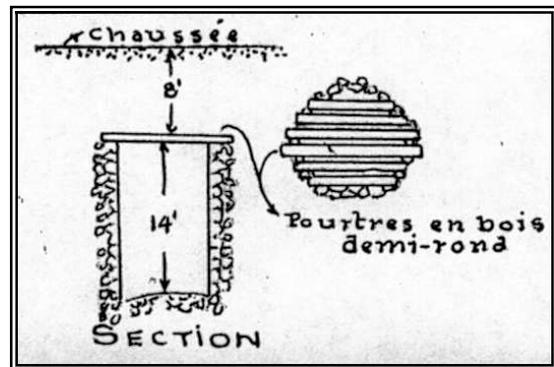
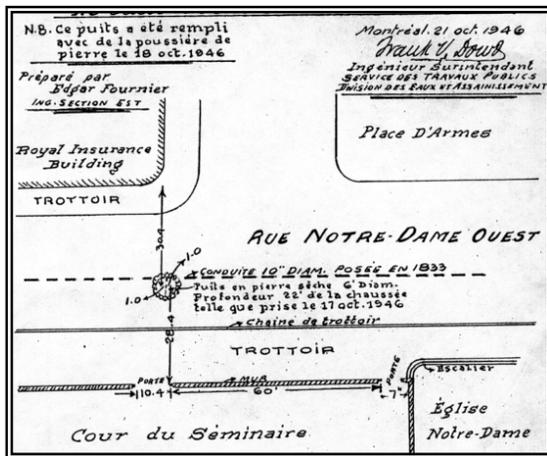
Précisons que l'inscription qui qualifiait George III de « sot Anglais » n'était pas très loin de la vérité, car l'Histoire l'a aussi qualifié de « roi fou ». George III, grand-père de la reine Victoria, en proie à des troubles mentaux depuis 1765, sombra définitivement dans la folie en 1810.

Et c'est en retirant des débris du fond de cet ancien puits fortuitement mis au jour qu'on a retrouvé le buste de George III, dont les traits étaient intacts. Il a été confié à la Société d'histoire naturelle de Montréal.

« ... le puits dans lequel on retrouva les restes du buste de George III est sans doute l'un de ceux que les Montréalais firent construire par le sourcier Jacques Archambault<sup>1</sup> ».

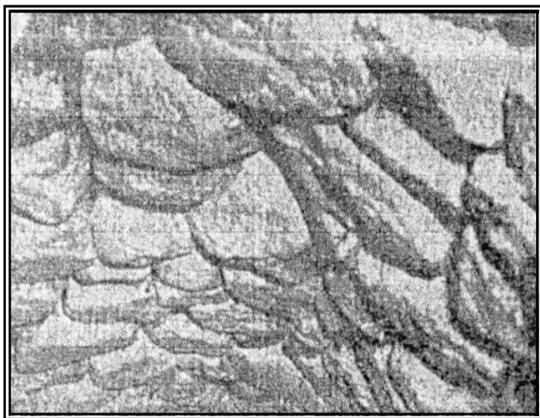
« Au XVII<sup>e</sup> siècle, les colons de Ville-Marie vivaient généralement dans la plus étroite intimité et s'aidaient mutuellement à l'amiable pour défricher et construire leur maison. Ces puits étaient creusés par un ouvrier d'expérience dans la plupart des cas et tout probablement par le maître puisatier et sourcier Jacques Archambault. »

Croquis montrant la position du puits en pierre sèche mis à découvert à 2 heures le 17 octobre 1946, par une équipe de la Section Est, lors de travaux de réparation de la conduite d'eau de 10" de diamètre rue Notre-Dame en face de l'entrée du séminaire de Saint-Sulpice, 116, rue Notre-Dame Ouest.



<sup>1</sup> Nos Racines, Histoire vivante des Québécois.

## Vestige d'un passé lointain



En creusant pour réparer une conduite d'eau défectueuse, des ouvriers ont mis à jour, ce matin, ce qu'on croit être un puits très ancien. Il s'agit d'une citerne maçonnée, aux parois parfaitement conservées, d'un diamètre d'environ 8 pieds et d'une profondeur actuelle de quelque 15 pieds, dont l'ouverture se trouve maintenant à 8 pieds sous le niveau de la chaussée actuelle, en face du vieux séminaire des MM de St-Sulpice et sous la voie réservée aux automobiles, du côté sud de la rue Notre-Dame. Ce puits serait un vestige d'un passé très lointain. Le "plan de Ville-Marie" dressé en 1794 par l'architecte Louis Guy, document conservé au vieux séminaire, indique qu'à cette époque la rue Notre-Dame passait déjà à cet endroit. On sait cependant que l'ancienne église Notre-Dame s'élevait autrefois en face de l'église actuelle et que sa façade était à angle droit de la Place d'Armes. Le puits aurait donc été placé un peu à droite de l'entrée de la vieille église, à mi-chemin entre cet édifice et le vieux séminaire, et aurait été en usage au début du 18<sup>e</sup> siècle. Cette découverte intéressante a été signalée par M. Armand Bouchard, concierge du séminaire. —(cliché LA PRESSE). 17 oct. 1946.

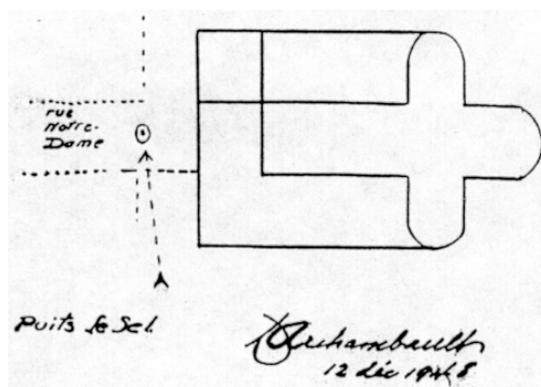
## Puits

Rue Notre-Dame Ouest, à l'entrée de la place d'Armes face au mur de pierre du séminaire de Saint-Sulpice, ancien propriétaire de ce puits. Voici la note qu'on trouve à la page 359 de l'*Annuaire de Ville-Marie* par Huguet-Latour, en 1874.

« Puits qui avait appartenu à Gabriel Le Sel dit Le Clos, autrefois syndic, d'où partait la rue Notre-Dame (1692) qui se prolongeait jusqu'au moulin à vent (emplacement ci-après appelé Place Dalhousie) ».

## NOTE

Le renseignement ci-dessus correspond à un croisement de l'église paroissiale de Ville-Marie, construite en 1678 et démolie en 1830. Voici la reproduction de ce croquis<sup>2</sup> :



L'ancienne et la nouvelle Notre-Dame en 1829, d'après un tableau de Georges Delfosse.

<sup>2</sup> Conrad Archambault, chef archiviste de la Ville de Montréal.

# X

---

*« Tous les méchants sont buveurs d'eau ; c'est bien prouvé par le déluge. »*

Louis-Philippe de Ségur  
*Chanson morale.*

## **Les associations de sourciers dans le monde**

### Au Canada

#### **THE HOLISTER INTUITION SOCIETY**

Cette société a plusieurs sections dans les Prairies. Leur assemblée annuelle a lieu en Alberta, au mois de juillet.

#### **CANADIAN SOCIETY OF DOWSERS**

Elle a des sections en Colombie-Britannique et leur assemblée a lieu au 100 Mile House, au mois de septembre.

#### **ASSOCIATION DES SOURCIERS DU QUÉBEC**

Elle compte environ 75 membres et l'un des directeurs est Elphège Archambault.

#### ASSOCIATION DES RADIESTHÉSISTES DU QUÉBEC

Cette association a été créée le 15 septembre 1992. Elle s'inspire de l'approche adoptée par ses pendants canadien et américain, la Canadian Dowsing Association et l'American Society of Dowsers. L'association organise des rencontres mensuelles et un congrès annuel.



M. Richard Roy, président de l'Association des radiesthésistes du Québec (à droite), en compagnie de Pierre Archambault, archiviste des Archambault d'Amérique. Ils se trouvent près du puits rappelant que l'ancêtre Jacques Archambault creusa le premier puits de l'île de Montréal en 1658.

#### Autres associations

##### AMERICAN SOCIETY OF DOWSERS

Fondée en 1958, elle compte environ 5000 membres. Sans doute la plus imposante, elle a plusieurs sections aux États-Unis et son siège social se trouve à St. Johnsbury, au Vermont.

#### THE BRITISH SOCIETY OF DOWSERS

##### OZARK RESEARCH INSTITUTE INC

Cet organisme compte plus de 1600 membres dans huit pays.

#### RADIONIC ASSOCIATIONS

**Asociacion Argentina de Radiestesia (Buenos Aires)**

**Asociacion de Estudios Geobiologicos de Argentina (Buenos Aires) GEA**

**Asociacion de Estudios Geobiologicos de Colombia (Bogota y Cali) GEA**

**Asociacion de Estudios Geobiologicos de Mexico (Monterrey) GEA**

**Asociacion de Estudios Geobiologicos de Cuba (La Habana)**

**Asociacion de Estudios Geobiologicos de España (Valencia)**

**Asociacion Radiestesistas del Peru (Callao-junto a Lima)**

**Asociacion de Radiestesia y Geobiologia de Ecuador-Latacunga (Estado de Cotopaxi Capital Latacunga)**

**Associazione Italiana de Radiestesisti (Milano)**

**Asociacion de Radiestesia y Geobiologia de Santa Catalina (Santa Caterina-Florianopolis-Brazil)**

**Asociacion De Radiestesia, Geobiologia y Feng-Shui de Rio de Janeiro (Brasil)**

**Asociacion de Radiestesia y Geobiologia du Guatemala (En Formacion)**

**Sociedad de Radiestesia de Chile (Santiago au Chili)**

**Division de Radiestesia de la Sociedad Cubana de Geologos (Oficial desde 1995-La Habana)**

**Division de Geobiologia de la Sociedad Cubana de Geologos (En instancia de aprobacion gubernamental-La Habana)**

**COLOMBIA : Asociacion de Radiestesia de Palmira Valle (Cali) (paralizada hoy)**

**Asociacion Uruguaya de Radiestesia y Geobiologia (URGEO) de l'Uruguay**  
**Asociacion Boliviana de Radiestesia y Geobiologia (Santa Cruz)**  
**Asociacion Portuguesa de Radiestesia y Geobiologia (Porto)**  
**Asociacion Brasileira de Radiestesia y Radionica (San Pablo)**  
**Asociaciones de Francia**  
**Asociaciones de Polka (44)**  
**Asociaciones de la Alemania**  
**Asociaciones de Austria**  
**Asociaciones de Suiza (Canton Aleman e Italiano (Lugano))**

### **Association française et internationale des amis de la radiesthésie**

« Dans les années 1910, la petite ville d'Hardelot dans le Pas-de-Calais, France vit arriver un étrange curé dont la renommée ne devait pas tarder à dépasser les frontières de ce pays . En effet, l'abbé Bouly, une fois à la tête de la paroisse de cette charmante bourgade, se découvrit des dons.

« À l'aide d'une baguette de coudrier, bois souple, en forme de V, il se mit à arpenter la campagne environnante et à détecter les sources. Sur ses indications, des forages furent entrepris avec grand succès, d'autant que l'abbé avait la particularité de découvrir des nappes d'eau très profondes. Sa réputation s'en trouva renforcée et il fut appelé très fréquemment à l'étranger. Mais il ne s'en tint pas là, bientôt, il eut l'idée d'élargir ses recherches aux fouilles archéologiques, mettant à jour (sic) de nombreux souterrains. Cependant, sa célébrité s'établit surtout dans le domaine médical où il devait prononcer des diagnostics si précis qu'ils lui valurent une importante clientèle. Ce qui le distingua en fait de ses confrères sourciers fut le désir qui germa en lui, un beau jour de l'année 1929, de

créer la première Association Française et Internationale des Amis de la radiesthésie.

« Il contribua ainsi à rendre populaire ce terme qu'il avait forgé de toutes pièces et qui devait remplacer définitivement celui de sourcellerie qui ne rendait pas compte des autres investigations dans ce domaine, notamment les recherches afférentes à la santé, aux gisements, trésors, aux objets et personnes disparus, détermination du sexe, analyses chimiques et d'autres encore<sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> Dubois, Geneviève, (1993), Éditions Dervy, ISBN 2-85076-566-X.

## **L'eau**

*Il y a celui qui cherche un lac. Il y a celui qui creuse un puits.*

*C'est pour l'eau. Toujours.*

*Plus facile de trouver le lac ? Cela n'est pas certain.*

*Plus long de creuser ? Peut-être ! L'eau du puits meilleure ? Dépend du lac.*

*Au bout du ruisseau ? À la tête de la rivière ?*

*Il y a celui qui met son écriteau : LAC, EAU POTABLE, au premier rang qui lui barre la route. Il se plaignait du chemin long, des portages introuvables.*

*Il y a celui qui croit aux lacs et qui s'apporte un canot.*

*Il y a des creuseurs de puits qui creusent pour eux et se dépêchent de reboucher après avoir bu. Et qui se cachent pour creuser. Et pour boire.*

*Et ceux qui t'invitent à boire.*

*Et celui qui creuse sur le haut de la côte par ex-près et l'autre qui creuse en pleine vallée, par prudence.*

*Il y a celui qui croit à l'eau et celui qui n'y croit pas.*

*Celui qui s'entête à creuser dans le roc et qui finit par avoir un puits par la pluie.*

*L'important c'est l'eau. C'est d'arriver à l'eau. D'en donner à boire et à naviguer.*

*Moi, je cherche.*

*Je te cherche un lac. Pour chasse et pêche et voyage. Un grand avec source pas loin. C'est ma manière.*

*Ton eau est belle. J'en boirai si tu me l'offres. C'est ma façon.*

*Je parlerai de ton puits à tous les gens des lacs. Ils pourront peut-être aller jusqu'à s'en ennuyer. Des fois je parlerai de l'eau en général et si tu m'entends, tu ne seras pas sûr que ce n'est pas la tienne.*

*C'est quand on n'est pas sûr qu'on a souvent le plus raison. Il y a longtemps que tu creuses. Il y a longtemps que je te cherche. Jamais je ne t'oublierai.*

Gilles Vigneault.

*L'eau est la chose la plus nécessaire à l'entretien de la vie, mais il est aisé de la corrompre. Car pour la terre, le soleil, les vents, ils ne sont point sujets à être empoisonnés, ni détournés, ni dérobés tandis que tout cela peut arriver à l'eau, qui, pour cette raison, a besoin que la loi vienne à son secours. Voilà la loi que je propose : Quiconque aura corrompu l'eau d'autrui, eau de source ou eau de pluie ramassée, en y jetant certaines drogues, ou l'aura détournée en creusant, on enfin dérobée, le propriétaire portera sa plainte devant les astronomes et fera lui-même l'estimation du dommage. Et celui qui sera convaincu d'avoir corrompu l'eau, outre la réparation du dommage, sera tenu de nettoyer la source ou le réservoir conformément aux règles prescrites par les interprètes suivant l'exigence des cas ou des personnes.*

Platon, *Les lois*, Livre VII, 400 av. J.-C.





## Saviez-vous que...

---

... Près de 10 % des Québécois sont approvisionnés en eau potable par un puits individuel.

... Près du tiers du débit total des eaux courantes coule sous nos pieds.

... L'eau n'a pas de frontière, c'est une ressource commune qui nécessite une coopération internationale.

... Plus nous polluons l'eau plus elle coûte cher à dépolluer. La solution n'est pas de dépolluer, mais d'arrêter de polluer.

... Dans les zones plus peuplées, comme les villages ou les petits ensembles résidentiels, ce sont les fosses septiques mal installées, qui contaminent le plus souvent le puits.

... Le créosote des poteaux électriques ou téléphoniques peut aussi contaminer le puits.

... Au cours de sa vie l'être humain boit environ 40 000 litres d'eau.



## Bibliographie

---

Archambault, Pierre

*Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique.*

Deschênes, Louise

*Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle.* Boréal, 1988.

Grenon, Hector

*Nos p'tites joies d'autrefois.* La Presse, 1972.

Lauzon, Gilles

*Propriétés des Archambault de Montréal,* 2004.

Pomerleau, Jeanne

*Arts et métiers de nos ancêtres 1650-1950.* Guérin, 1994.

Provencher, Jean

*Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent.* Boréal, 1988.

Séguin, Robert-Lionel

*La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.* Fidès, 1967.





URGENCE : (514) 749-8521

**JEAN ARCHAMBAULT, LL.B.**  
**AVOCAT**

315, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST  
BUREAU 001  
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 3P3

TÉLÉPHONE : (514) 526-0817  
TÉLÉCOPIEUR : (514) 844-5927  
JEAN\_ARCHAMBAULT@BELLNET.CA



*Galerie Archambault*

1303, rue Notre-Dame, Lavaltrie, Québec, Canada J5T 1R8  
(450) 586-2202

Lun., Mar., Merccr.: 11 h à 18 h  
Jeu., Vend.: 11 h à 20 h  
Sam., Dim.: 13 h à 17 h



Mon., Tues., Wed.: 11 h à 18 h  
Thur., Fri.: 11 h à 20 h  
Sat., Sun.: 13 h à 17 h

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES GALERIES D'ART PROFESSIONNELLES DU QUÉBEC  
LE RÉSEAU RÉFÉRENCE

Denis Archambault, *dir.*

[www.galeriearchambault.com](http://www.galeriearchambault.com)

Avec vous depuis 110 ans

La culture  
du divertissement

**ARCHAMBAULT**  
QUEBECOR MEDIA

VISITEZ nos 15 magasins • COMMANDEZ en ligne sur Archambault.ca  
téléphone : 514.849.8589 ou 1.877.849.8589 • télécopieur : 514.849.0764

**APLCOMPUTER.COM**  
Computer Services-Business & Computer Consultants



**3840 Main Street  
Niagara Falls, Ontario  
L2G 6B2**

**Tel: 905-295-2621  
aplcomputer@aplcomputer.com**

Andre J Archambault President



M<sup>e</sup> Denise Archambault

2100, rue Fleury Est, bureau 200  
Montréal (Québec) H2B 1J5  
Téléphone (514) 722-0084  
Télécopieur (514) 722-1093



**KAUFMAN  
LARAMÉE**  
AVOCATS SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

M<sup>e</sup> Anik Archambault

Ligne directe 514.871.5317  
aarchambault@kaufmanlaramée.com

800, boul. René-Lévesque O., bureau 2220  
Montréal (Québec) H3B 1X9, Canada  
Téléphone 514.875.7550 Télécopieur 514.875.7147  
www.kaufmanlaramée.com

GUY ARCHAMBAULT, C.A.

**CAVANAGH HOTTE ARCHAMBAULT CA INC**

COMPTABLES  
AGRIÈRES

6360, RUE JEAN-TALON EST, BUREAU 203  
MONTREAL QC H1S 1M8

TEL. 514-253-8884  
FAX. 514-253-4599

*garchambault@paquincha.ca*







Dessin reconstitué par l'auteur à partir d'un dessin de Thomas J. Laforest, *Our French Canadian Ancestors*.

Le présent ouvrage qui relate l'histoire locale du puits, de 1658 à nos jours, nous fait découvrir :

- le premier puits de Ville-Marie, ses dimensions, les frais de creusement et le contrat notarié ;
- le premier puisatier de Ville-Marie ;
- les puits à frais communs ;
- les pompes à eau ;
- le buste de George III trouvé dans un puits à Montréal, en 1947 ;
- le rappel du premier puits de l'île de Montréal, place D'Youville ;
- les sourciers de nos jours.

Né à Verdun en 1936, l'auteur, Pierre Archambault, archiviste de l'association des Archambault d'Amérique depuis 25 ans, a déjà publié le *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique* en sept tomes et *Les Archambault d'Amérique dans le domaine religieux*. Le présent document est publié à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire du premier puits notarié creusé à Montréal par l'ancêtre Jacques Archambault et à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'association des Archambault d'Amérique.

